

terre, et lorsqu'enfin on enleva au prêtre, dont on tenait les mains, le bandeau qui lui couvrait les yeux, il se trouva dans un cachot obscur : dans un coin, un malheureux était enchaîné à la muraille. " Cet homme, dit une voix, a trahi les secrets de la Franc-maçonnerie ; il va être muré ici, pour y périr ; comme il nous a rendu des services, nous lui avons accordé la faveur de recevoir les sacrements, qu'il réclamait comme une grâce ; donnez les lui ! "

Resté seul avec son pénitent, le prêtre, terrifié, lui prodigua les secours de la religion. Quels terribles secrets recueillit-il de sa bouche ? Dieu seul le sait. Mais, quelques instants après, des hommes masqués entrèrent : en vain, le prêtre, se jetant à leurs pieds, demanda grâce et pitié pour la victime. On l'entraîna hors du cachot et il put voir, avant son départ, des misérables, munis de truelles, de plâtre et de pierres, qui muraient la porte et livraient ainsi à un trépas effroyable celui qu'ils accusaient d'avoir trahi ses serments.

Le prêtre, les yeux bandés de nouveau, fut ramené à son domicile par l'inconnu qui, sous peine de mort, lui prescrivit de garder un silence absolu sur ce qui venait de se passer. Le courageux ecclésiastique n'hésita pas toutefois à courir chez un commissaire de police auquel il raconta sa lugubre aventure, le suppliant de rechercher les criminels. Le magistrat fut aussi embarrassé qu'ému par ce récit : Où chercher ? Dans quel quartier ? aucun indice, hélas ! ne pouvant faciliter sa tâche. Quant aux renseignements qui eussent pu faire découvrir l'identité de la victime, le prêtre déclarait que, lié par le secret inviolable de la confession, il n'en pouvait fournir aucun. Le crime est donc resté impuni...ici-bas.

Que ceux de nos lecteurs que cette tragique histoire aura impressionnés, veuillent bien demander à Dieu, dans leurs prières, la conversion de tous ces malheureux que le démon tient captifs sous le joug des sociétés secrètes et dont il se sert, en ce moment surtout, pour détruire la France chrétienne.

L. DE KERVAL,

*Du 3e Ordre de St. François.*

Je voudrais avoir la dévotion la plus tendre envers la T. S. Vierge ; je déclare que j'ai remis entre ses mains la grande affaire de mon salut éternel.

J'aime Marie de mon amour le plus ardent, comme un fils aime la meilleure des mères, et je désire que tous l'aiment et lui portent le plus grand respect.

St. LÉONARD DE PORT MAURICE.